

Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES
Avocat au Barreau du Val d'Oise à PONTOISE.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

Au Tribunal de Grande Instance de PONTOISE, Palais de Justice,
salle des dites audiences, dite ville, 3, rue Victor Hugo PONTOISE (95302),
Au plus offrant et dernier enchérisseur

LE MARDI 18 SEPTEMBRE 2018 A 14 HEURES

Dans un ensemble immobilier Résidence « Les Chênes »

sis à **ERMONT (95)**

2 à 8 rue Van Gogh

cadastré section AB numéro 690 pour 32 a 54 ca au **2 rue Van Gogh** :

- LOT 34 : 4^{ème} ét. Esc. 2, porte gauche,

APPARTEMENT

TROIS PIECES PRINCIPALES

superficie : 52,87 m².

- LOT 50 : sous-sol, esc. 4, **CAVE.**

- LOT 100 : 2^{ème} sous-sol

EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT n° 8
OCCUPE

MISE A PRIX : outre les charges de l'enchère **56.400 €**
(cinquante six mille quatre cents euros)

Consignation pour enchérir : 5.640 € et 13.000 €
(chèques de Banque à l'ordre de la CARPA)

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS A :

- Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant à PONTOISE 95300 - 29, rue Pierre Butin, www.buisson-immobilier.fr, dépositaire d'une copie de l'enchère,

- Au greffe de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE, où le cahier des conditions de vente est déposé,

On ne peut porter les enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE.

Fait et rédigé à Pontoise, le mardi 31 juillet 2018, Par l'avocat Maître Paul BUISSON